

Affaires inscrites par les députés de l'opposition
(Arti. 97 et ss. RAN)

QUE l'Assemblée nationale prenne acte du refus du gouvernement du Canada d'accorder au gouvernement du Québec tous les pouvoirs relatifs à l'immigration;

QU'ELLE affirme que ces pouvoirs sont pourtant essentiels pour assurer la pérennité de la langue française au Québec;

Par conséquent, qu'elle affirme que le Québec est, aujourd'hui et pour toujours, une société distincte, libre et capable d'assumer pleinement son destin et son développement.

Présentée par le Chef du troisième groupe d'opposition

Mercredi 20 mars 2024